

Région Le bon bilan des logements autorisés entre 2016 et 2020

«Globalement, sur la période 2016-2020, les autorisations de construire restent élevées avec environ 81 000 logements par an», constate la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (Drieat) Ile-de-France dans une note publiée en décembre dernier (1). Cette moyenne dépasse l'objectif de 70 000 logements par an inscrit dans le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH). Le mauvais score de 2020 avec seulement 59 245 autorisations a été effacé par le pic historique atteint en 2017 (93 700 logements autorisés) et le très bon résultat de 2018 (90 000).

La Drieat dresse aussi un bilan pour chacun des trois grands territoires de référence du SRHH, définis selon la densité de l'habitat. Sur 2016-2020, la métropole du Grand Paris (MGP) dépasse

son objectif annuel de 38 000 logements avec un taux de réalisation de 117%. Au sein de la MGP, la performance varie d'un établissement public territorial (EPT) à l'autre (2). Certains tirent leur épingle du jeu : Grand Paris Grand Est double ainsi son objectif, Est Ensemble le réalise à 160%. En revanche, d'autres restent un peu en deçà de leur cible comme Plaine Commune (88%) et Grand Paris Seine Ouest (90%). C'est aussi le cas de Paris (82%).

Dans la zone urbaine de Paris hors MGP, qui regroupe 16 EPCI, la production a atteint en moyenne 28 800 logements par an au lieu des 26 020 prévus. Enfin, hors unité urbaine de Paris, les 35 intercommunalités concernées ont autorisé 7 800 logements en moyenne par an, soit 24% de plus que l'objectif fixé.

● Nathalie Moutarde

(1) «La production de logements dans les territoires d'IDF», bilan 2020.

(2) Pour les EPT, le SRHH donne les objectifs de production à titre indicatif dans l'attente de l'adoption du PMHH.

Massy Lumière et espace pour les Maçons Parisiens

Conçu par l'agence d'architectes Desaleux-Soares, le nouveau siège des Maçons Parisiens se situe dans le parc d'activités Massy-Europe (Essonne), à quelques centaines de mètres des anciens locaux que la Scop occupait depuis 1970, devenus trop exigus. «Nous avons résumé nos souhaits par deux mots : espace et lumière», a rappelé le P-DG de l'entreprise, François Mortegoutte, lors de l'inauguration, le 3 décembre.

Doté de façades en béton blanc, aluminium anodisé argent et verre, l'immeuble de 6 761 m² SP se compose de deux ailes disposées en équerre, reliées à l'angle par le hall d'entrée. Dans chacune d'elles, les bureaux se déploient de part et d'autre d'une rue-atrium, très généreuse, ponctuée de salles de réunion et d'espaces de détente.

Fil d'Ariane, le frêne se décline sous forme de mobilier, panneaux et lames de bois acoustiques. Le bâtiment s'accompagne de près de 3 000 m² d'ateliers de production et d'une crèche de 30 berceaux, tous implantés autour d'un vaste jardin dessiné par l'agence Praxys. ● N.M.



FREDERIQUE DELANCE